

Personne Agée

INFIMIER

PRP-GRH-557 Version 01

Date d'application : 02/05/2022

Rédaction :	Vérification :	Validation:
C. ALBERT,	M. HERRMANN	V. BERICHEL

Cadre soignant, assistant chef de pôle | Médecin chef de service

O. SABRI,

Cadre Supérieur de Santé FF

V. BERICHEL Coordonnateur Général des Soins

MODIFICATION(S) APPORTEE(S) PAR LA NOUVELLE VERSION DU DOCUMENT

Actualisation du paragraphe 5 « Caractéristiques du lieu d'exercice » Actualisation du paragraphe 6 « Définition et missions générales de la fonction »

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade Infirmier Emploi infirmier Métier infirmier Temps 50%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est rattaché à la filière paramédicale soignante et relève de sa hiérarchie: Cadre Supérieur de Santé, assistant du Chef de Pôle et Coordonnateur des Soins.

Par délégation du cadre soignant, assistant du Chef de Pôle, il est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité; dans le cadre de ses compétences, il exerce sa fonction au sein de l'équipe pluri professionnelle de l'unité.

En l'absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité hiérarchique du cadre qui assure la suppléance.

Hors temps de présence du cadre, il est sous la responsabilité hiérarchique des cadres du Bureau de Coordination.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin psychiatre responsable de l'unité de soins.

3. AMPLITUDE HORAIRE - HORAIRES - CYCLE

• Temps de travail : 50% avec repos fixes

• Cycle hebdomadaire : 19H10

Amplitude horaire: 8h00 – 19h00

• Horaires et jour de travail à définir en fonction des nécessités de service

 Disponibilité pour s'inscrire dans des actions ponctuelles en dehors du cadre de travail préfixé



INFIMIER

PRP-GRH-557 Version 01

Date d'application : 02/05/2022

Congés pris dans le respect de l'organisation du service

4. AFFECTATION

POLE Pôle de Psychiatrie de la Personne Âgée

Structure interne Service ambulatoire PSYPA 69Z55

Unité de soins CMP CATTP PA DECINES

Unité fonctionnelle 2243

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle de Psychiatrie de la Personne Âgée est composé de trois services (intrahospitalier, ambulatoire et transversal) et accueille des patients présentant des symptômes psychiatriques en lien avec l'avancée en âge, traversant l'intégralité de la nosographie psychiatrique de l'adulte. Il couvre l'ensemble des secteurs du CH Le Vinatier.

Les critères d'indication de prise en charge sont les suivants :

- Patients de plus de 65 ans présentant une première décompensation psychiatrique et/ou ne bénéficiant plus de suivi depuis plus de 5 ans par les équipes de psychiatrie de l'adulte de l'hôpital.
- Le pôle reste concerné par tous les patients âgés, y compris ceux référés aux unités des pôles adultes du CH le Vinatier, et peut proposer son soutien spécialisé aux équipes de psychiatrie de l'adulte.

5.1. Service universitaire intra hospitalier PSYPA 69Z98

Il comprend trois unités d'hospitalisation temps plein d'une capacité de 18 lits ainsi qu'une chambre d'apaisement (Auguste Renoir, Alfred Sisley, Paul Gauguin). A ces 18 lits, s'ajoute dans chaque unité une place d'hôpital de jour.

Ce dispositif intra hospitalier est complété par l'unité REPERE proposant des prises en soins pluridisciplinaires :

- Evaluation médicale
- Bilan neuropsychologique
- Bilan d'ergothérapie
- Bilan psychomoteur
- Programme d'ETP bipolaire spécifique PA



Personne Agée

INFIMIER

PRP-GRH-557 Version 01

Date d'application : 02/05/2022

En s'appuyant sur une culture pluri professionnelle (reconnaissance mutuelle, regard croisé, prise de décisions de façon concertée, suivi et révision des propositions), ce dispositif se donne pour mission de favoriser une meilleure collaboration entre professionnels, optimisant les interventions de chacun, notamment au moment sensible d'une hospitalisation, avec un véritable partage des informations, facteur essentiel de la réussite de la prise en charge des patients.

Au-delà du développement des dimensions de l'évaluation pluridisciplinaire et de l'éducation thérapeutique, l'unité a également pour vocation de contribuer et de développer des projets liés à la recherche clinique en Psychiatrie de la Personne Agée.

5.2. Service ambulatoire PSYPA Z55

Composé de 5 CMP / CATTP Psychiatrie de la personne âgée, répartis sur l'ensemble des secteurs du territoire desservi par le Pôle :

- CMP CATTP PA LES MERCIERES 109, rue des mercières 69140 RILLIEUX LA PAPE
- CMP CATTP PA PIERRES PLANTEES 6, rue des Pierres Plantées- 69001 LYON
- CMP CATTP PA PERSOZ 23, rue Persoz- 69100 VILLEURBANNE
- CMP CATTP PA THERRAS 9, rue M. Therras 69150 DECINES
- CMP CATTP PA QUADRILLE 19, rue J. Auriol 69008 LYON

Les CMP sont des lieux où sont exprimées les demandes de soins et où vont s'organiser les différentes actions de soins, en équipe pluri professionnelle, concernant les pathologies psychiatriques du sujet âgé.

L'ensemble des structures des secteurs sont amenées à intervenir, dans les lieux de vie des personnes suivies, ainsi que dans les différents espaces liés au travail de réseau et de partenariat.

Les CATTP visent à maintenir ou à favoriser l'autonomie des patients par des actions de soutien et de thérapie de groupes.

Le CMP/CATTP PA THERRAS de Décines accueille les patients résidant dans les communes de Colombier Saugnieu, Décines-Charpieu, Genas, Jonage, Jons, Meyzieu, Pusignan, St Bonnet de Mûre, St Laurent de Mûre et Bron.

Le CATTP vise à maintenir ou à favoriser l'autonomie des patients par des actions de soutien et de thérapie de groupes.



Personne Agée

INFIMIER

PRP-GRH-557 Version 01

Date d'application : 02/05/2022

L'ensemble de l'équipe travaille en collaboration avec les différents partenaires du réseau : médecins traitants, services de soins à domicile, EHPAD, services sociaux, mairies, Lyon Métropole...

5.3. Service transversal PSYPA 69Z25

Situé au 98 rue Boileau dans le 6ème arrondissement de LYON.

Il comprend trois dispositifs de soins :

• Le Centre de Guidance Familiale de la Personne Agée

Structure de soins inter hospitalière (CH St CYR au MONT D'OR, CH St JEAN DE DIEU, Hospices Civils de LYON et CH Le VINATIER).

La mission du CDG a pour objectif d'accueillir et soulager la souffrance psychique de familles en crise à l'occasion de la perte d'autonomie et de la maladie d'un parent âgé. Elle intervient sur l'ensemble du département du RHONE.

• L'Equipe Mobile d'Evaluation et d'Orientation Psychiatrie Personne Agée (ΕΜΨΡΑ)

L'équipe mobile propose une évaluation à domicile pour des patients présentant des troubles psychiatriques (avec ou sans altération cognitive) inconnus de leur secteur de référence ou en rupture prolongée de suivi. Ce dispositif s'adresse aux patients :

- Pour lesquels l'accès au soin "classique" n'est pas possible dans un premier temps
- Devant un tableau d'intrication de troubles somatiques et psychiatriques nécessitant une évaluation conjointe avec une équipe mobile de gériatrie.

A l'issue de l'évaluation, des préconisations sont adressées au médecin traitant, avec orientation vers un dispositif de soin adapté si la situation le nécessite (CMP, HDJ, consultation mémoire, libéral...).

L'objectif est de limiter le recours à l'hospitalisation.

• L'Unité de Soins Psychiatriques Intersectoriels à Domicile (SPID)

L'unité SPID est une structure de soin extrahospitalière intervenant à domicile ou ailleurs, dans l'environnement de la personne. Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire.

Les modalités de prise en charge à domicile prévoient des soins intensifs et des soins d'évaluations sur une période d'un mois renouvelable deux fois.

L'équipe de soin ambulatoire assure une activité clinique :

Centrée sur de crise



INFIMIER

PRP-GRH-557 Version 01

Date d'application : 02/05/2022

- o Dans la cité, centrée sur le domicile
- « Sur mesure », d'intensité graduée en fonction de la sévérité et de l'évolution de la crise psychique
- Réactive, ajustée « en temps réel » aux besoins de l'usager et des structures de secteur
- Prenant en compte les familles et le réseau d'acteurs professionnels impliqués dans la situation.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Il participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, éducative et rééducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Selon les cas, les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

Sous la coordination du cadre de santé et du médecin responsable de la structure interne, il participe étroitement au développement du réseau de soin au sein du pôle et au-delà.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Propres au CMP:

- Assurer le suivi global des patients en référence : entretiens, VAD, NAP, accompagnements,
- Participer aux entretiens d'accueil et d'orientation et conduire des entretiens infirmiers.

Propres au CATTP:

 Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de groupes thérapeutiques et de projets de soins individualisés

Communes aux deux unités :

 Participer aux réunions cliniques et institutionnelles et plus globalement s'inscrire dans un travail d'équipe, creuset d'une réflexion psycho dynamique sur les situations de soin,



Personne Agée

INFIMIER

PRP-GRH-557 Version 01

Date d'application : 02/05/2022

- Savoir articuler le projet thérapeutique avec les unités d'hospitalisation et le service transversal ainsi qu'avec les partenaires soignants et sociaux,
- Concourir à la prise en charge des personnes accueillies en sachant se situer dans un espace hiérarchisé et pluri professionnel,
- Participer à l'évolution et aux changements institutionnels et s'inscrire dans les activités institutionnelles,
- S'engager dans l'apprentissage et la mise en œuvre des techniques utilisées dans le service,
- Etre garant de la transmission et de la fiabilité des informations contenues dans le dossier de soins et assurer le recueil et la saisie de l'activité à l'aide des outils informatique,
- Mettre en œuvre l'organisation logistique indispensable au bon déroulement des soins et des activités médiatisées,
- Surveiller l'hygiène des locaux et des matériels, leur gestion et leur maintenance,
- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et à leur accompagnement clinique,
- S'inscrire dans une conceptualisation de sa pratique et une dynamique d'échange avec les professionnels du pôle et de l'institution,
- Participer aux missions de recherche et de diffusion des connaissances.

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- S'inscrire dans une pratique autonome et dans le développement de la dynamique du soin au CMP,
- S'inscrire dans la dynamique de travail en réseau,
- S'inscrire dans la dynamique de l'éducation thérapeutique pour le patient,
- Assurer les temps de liaison infirmière en collaboration avec ses collègues,
- Utiliser le dossier patient informatisé et les outils informatiques
- Participer à l'évolution et aux changements institutionnels et s'inscrire dans les activités transversales polaires ou institutionnelles (multiples référencements, CSIRMT,)



Personne Agée

INFIMIER

PRP-GRH-557 Version 01

Date d'application : 02/05/2022

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacités relationnelles, sens de l'écoute et intérêt pour le travail en équipe pluri professionnelle, avec une attention particulière portée au partage des informations utiles à la continuité des projets de soins,
- Etre capable de réflexion, d'observation, d'anticipation, d'élaboration, de communication et d'esprit de synthèse,
- Etre capable de planifier et d'organiser son temps au regard de l'activité et des présences de ses collègues dans un souci de continuité,
- Etre dynamique et responsable de sa pratique, capable d'autonomie et de prise d'initiatives, dans un souci constant de référence à l'équipe de soins et au cadre préétabli,
- Avoir le sens de l'organisation et des priorités,
- Faire preuve d'assiduité, de disponibilité, de ponctualité, de régularité et de solidarité pour assurer la continuité des soins
- Faire preuve de souplesse, de disponibilité et de solidarité pour assurer la continuité et la sécurité des soins dans le cadre du service public (remplacements, renforts dans le pôle et dans l'institution),
- Avoir un intérêt pour le travail partenarial,
- Avoir un intérêt pour la recherche paramédicale,
- S'inscrire dans un engagement professionnel et institutionnel,
- S'inscrire dans un processus de formation permanente et de transmission.

9.1. Diplôme requis

Diplôme d'Etat d'Infirmier

9.2. Expérience professionnelle

 Avoir une expérience du travail en psychiatrie et avoir acquis une maîtrise du rôle propre infirmier et des techniques thérapeutiques suivantes: entretiens, accueil, observation, surveillance des traitements neuroleptiques, développement et animation de groupes thérapeutiques.



INFIMIER

PRP-GRH-557 Version 01

Date d'application : 02/05/2022

9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Posséder des connaissances théoriques et pratiques suffisantes pour élaborer, développer et argumenter des projets de soins individuels au sein de l'équipe pluri professionnelle.
- Une formation complémentaire concernant les groupes médiatisés ou la conduite d'entretien serait appréciée
- Formation en ETP souhaitée
- Savoir utiliser l'outil informatique,
- Permis de conduire indispensable